

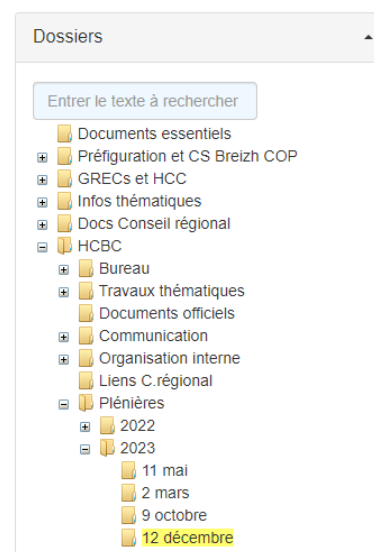
Participant.e.s : Laurent Labeyrie, Béatrice Quenault, Jean-Pierre Le Bourhis, Anne Roué Le Gall, Vincent Dubreuil, Anne-Marie Tréguier, Gérard Gruau, Valérie Bonnardot, Manuel Plantegenest, Marion Lemoine-Schonne, Nicole Roux, Alain Somat, Sabine Roussel

Excusé.e.s : Christophe Cudennec, Philippe Davy, Thibaut Lecompte, Florence Gourlay, Joan Van Baaren, Benjamin Bergerot

Cellule technique : Jean Dignonnet, Stéphanie Cauvin, Romain Pansard, François Fouchet

Invité.e.s : Marie-Pascale Deleume (Présidente de la Prospective du CESER) et Emmanuel Janvier (chef du pôle Prospective du CESER)

Les supports de présentation sont disponibles en accès direct par Liamm :



10h-11h45 : Présentation du CESER par Marie-Pascale Deleume et Emmanuel Janvier

Les deux invités ont commencé par rappeler aux membres du HCBC la composition plurielle du CESER, cet organe devant représenter l'ensemble de la société civile régionale : associations, organisations syndicales de salariés, entreprises et professions non salariées. Ils ont également décrit les trois grandes missions du CESER : rendre des avis sur les politiques régionales, contribuer à leur suivi et à leur évaluation ainsi qu'être une force de proposition et d'anticipation, de prospective territoriale.

Le CESER s'organise en différentes instances (commissions, sections et groupes de travail), toutes représentatives des différents collèges, et cherchent dans ces espaces à produire du consensus par des auditions, des débats et des réflexions collectives. Le fondement du CESER est la dimension participative : produire de l'acculturation et de l'échange à partir de points de vue et d'intérêts qui peuvent parfois être éloignées voire opposées. Laurent Labeyrie a demandé si le CESER cherchait à produire davantage des consensus forts ou faibles (sur la base du plus petit dénominateur commun). M-P. Deleume lui a répondu que les travaux étaient généralement produits sur des bases communes mais qu'il arrivait que les dissensus soient rendus publics et directement intégrés aux rapports par transparence. Le CESER est un lieu devant construire et rendre visible pour les élus les enjeux et les termes du débat donc il peut être plus pertinent parfois d'afficher les différences de postures et d'intérêts des acteurs.

Comme l'ont rappelé E. Janvier et M-P Deleume, de nombreuses études du CESER sortent chaque année sur divers sujets (l'alimentation, l'aviation, les sols, le tourisme, etc). Ils sont publiés en

ligne ou en papier (en version complète ou en synthèses) pour diffuser le plus largement possible les états des lieux produits. Anne-Marie Tréguier a demandé aux invités s'ils savaient si leurs avis étaient écoutés par les élus du Conseil Régional. D'après M-P Deleume, il est compliqué de quantifier ce suivi mais les membres ont remarqué plusieurs évocations de leurs rapports en session du Conseil régional (notamment pour l'aérien).

Concernant le changement climatique, M-P Deleume a évoqué le fait que dans toutes les études récentes du CESER, l'intégration de ce volet n'est plus remise en cause, le cadre scientifique n'est plus débattu. Le CESER expose juste les différents intérêts en jeu et laisse les politiques arbitrer alors que dans la précédente mandature on était selon elle encore largement dans la non-certitude du changement climatique. Laurent Labeyrie a toutefois fait remarquer que les parties prenantes ne travaillaient pas encore suffisamment sur les scénarios concrets à +4 degrés alors que la connaissance de ces risques pourrait selon lui accélérer les compromis. M-P Deleume a estimé en réponse que ceci pourrait se faire mais a tenu à rappeler que le CESER avance à la vitesse de la société, avec beaucoup de composantes différentes et qu'il fallait s'adapter à chacun. Le CESER est un outil d'appropriation des savoirs et de changement de perception chez les acteurs représentés, mais puisque ceux-ci sont souvent le nez dans le guidon cela peut prendre du temps.

Laurent Labeyrie a ensuite demandé si l'écriture des rapports était plutôt effectuée par l'équipe technique. E. Janvier a répondu par l'affirmative, en précisant que le pôle technique constituait une grosse force de frappe car c'est au total une équipe de 8 agents qui aide à la rédaction et aux réflexions. M-P Deleume a aussi précisé qu'ils travaillaient beaucoup avec les Conseils de développement locaux et que quelques liens existaient avec le CESE (qui commence à consulter les CESER) et les autres CESER (partage d'éléments de méthodologie pour de la prospective territoriale).

Romain Pansard a ensuite demandé comment se faisait le choix des auditions sur les sujets étudiés. M-P Deleume a répondu que les membres décidaient d'auditionner des intervenants en fonction des mots-clés revenant souvent sur le sujet abordé, des souhaits et disponibilités de chacun ainsi que des événements (ex : le covid qui a amené d'autres questionnements).

E. Janvier et M-P Deleume ont ensuite détaillé la méthode prospective du CESER. Le terme de prospective revêt plusieurs sens. Si l'on pense aux 4 scénarios de neutralité carbone de l'ADEME, on est plutôt sur une prospective normative dans le but d'une planification concrète. La prospective au sens du CESER est plus exploratoire : l'objectif est d'imaginer différentes grandes tendances et de se dire « si ceci se produit, qu'est-ce qui arrive en Bretagne ? Comment éviter les risques ? Comment accompagner les changements positifs ? ». La prospective n'est donc au CESER pas une science, il ne s'agit pas de prédire l'avenir ni de modéliser des données comme l'INSEE. Toutefois, il y a quand même une méthode, les scénarios se construisent étape par étape en petits groupes de travail. Les membres font d'abord un état des lieux du sujet, identifient les variables importantes et font des hypothèses d'évolution de celles-ci en les mettant en cohérence les unes avec les autres, puis finissent par construire quatre scénarios distincts dressant quatre futurs possibles.

Les deux invités ont pris pour exemple l'étude prospective de 2023 : « Les usages du sol en Bretagne, une prospective à l'horizon 2060 ». Comme ils l'ont expliqué, les travaux du CESER découlent toujours des interrogations posées par les études antérieures. Il se trouve en effet que les membres s'étaient déjà intéressés au sol précédemment du fait des enjeux agricoles, d'accessibilité des logements, d'arrivée du ZAN, de souveraineté industrielle,... Ils se sont donc posés la question de départ : dans quelle mesure nos usages du sol auront évolué en 2060 ? Sous l'impulsion de quels moteurs et avec quels impacts en Bretagne ? Comme évoqué précédemment, les membres sont d'abord partis de l'état des lieux actuel du sujet et ont identifié des tendances lourdes (géographie de la Bretagne, croissance démographique, changement climatique, ressources physiques limitées, etc.) ainsi que des variables structurantes (l'évolution des facteurs d'occupation du sol, l'évolution des ressources naturelles liées au sol et l'évolution des politiques publiques et de la société). Une fois ce travail effectué, les membres en sont venus à dresser quatre scénarios majeurs très contrastés dans lesquels l'avenir va se situer (cf support de présentation):

- Scénario 1 : Des usages du sol sectorisés par une spécialisation des enjeux
- Scénario 2 : Des usages du sol redistribués par des investissements locaux
- Scénario 3 : Des usages du sol libéralisés par une économie remodelée
- Scénario 4 : Des usages du sol planifiés par la souveraineté nationale

Après la présentation de la méthode, un temps de questions-réponses s'est opéré entre les représentants du CESER et le HCBC. Jean-Pierre Le Bourhis a d'abord demandé si le CESER travaillait parfois sur d'autres facteurs structurants que les institutions, comme par exemple les mobilisations sociales. E. Janvier a répondu que c'était le cas par exemple dans le scénario 2, où le CESER avait pris en compte l'action de groupements militants comme Extinction Rébellion. La méthode est toujours de trier les variables selon leur ordre d'importance et d'essayer de faire en sorte que chaque scénario soit cohérent tant économiquement que politiquement.

Vincent Dubreuil a fait remarquer que sur les quatre scénarios proposés, il n'y en avait réellement que deux qui respectaient les engagements français de réduction des GES (le 2 et le 4). E. Janvier a confirmé en ajoutant que le 1 tendait aussi un petit peu à atteindre les objectifs.

Sabine Roussel a ensuite demandé de nouvelles précisions sur l'appropriation de ces scénarios prospectifs par les élus de la Région ou les acteurs du territoire. M-P Deleume a répondu que ces études sont régulièrement présentées au Conseil Régional ainsi qu'aux EPCI, aux membres des Codev et aux syndicats professionnels qui les invitent,... Il y a aussi des journées thématiques où le CESER présente les travaux au grand public, en plus du relais opéré quotidiennement par des bibliothèques communales. Toutefois, la Présidente de la Prospective a reconnu que le suivi et l'évaluation de ce qui est produit par le CESER est compliqué. Parfois le CESER est explicitement cité dans l'état des lieux d'un schéma ou d'une feuille de route régionale donc on sent que ça infuse mais on ne peut pas prouver l'influence de ce travail prospectif sur tel ou telle mesure car ce n'est qu'un cadrage. M-P Deleume estime en conclusion que leurs études ont surtout pour objectif de donner des clés de réflexion aux élus, d'alimenter le débat public sur divers sujets : les liens entre humains et non-humains, les questions de propriété, les niveaux de gouvernance appropriés, les enjeux financiers,... Chaque étude finit par ailleurs toujours sur le rôle stratégique de la Région dans le sujet abordé et sur des recommandations d'actions opérationnelles. E. Janvier compléta également la réponse en relevant que ces études infusent chez d'autres acteurs. Par exemple, le CESER a entraîné d'autres réflexions prospectives à la Chambre d'agriculture et donc ont fait des petits, ont engagé un mouvement. Ceci est logique car il y a selon lui dans cette démarche prospective une interpellation de tous les acteurs, une ouverture du débat sur des grandes thématiques. Par exemple, qu'est-ce que le ZAN implique en termes de mobilité, d'alimentation, d'habitat, de loisirs ?

Laurent Labeyrie a ensuite demandé si le CESER croisait ses scénarios prospectifs avec les scénarios climatiques du GIEC. M-P Deleume a répondu que non car cela demanderait beaucoup de travail supplémentaire de leur part. Toutefois, elle a souligné qu'un croisement des expertises était possible et que le CESER pourrait à l'avenir se référer au HCBC, en invitant par exemple un membre dans leurs travaux. En réponse, Vincent Dubreuil a indiqué que le HCBC allait continuer à leur partager ses avis sur les politiques régionales et qu'il se tenait prêt à travailler avec les commissions du CESER dès qu'elles le voudront.

Tous les membres ont ensuite remercié vivement M-P Deleume et E. Janvier pour leur présentation. Une fois ces derniers repartis, un rapide débrief de l'échange a été opéré entre les membres. Tout le monde partageait le constat d'une vigilance à avoir dans la comparaison entre le HCBC et le CESER car, si les missions et l'ambition des deux structures peuvent se ressembler, les moyens matériels et organisationnels à disposition sont complètement différents. Il a aussi été relevé qu'il était compliqué de comparer la méthode prospective du CESER avec celle du HCBC, le nombre de variables étudiées n'étant pas du tout le même et leur démarche étant davantage exploratoire que scientifique. Pour apporter une plus-value et être complémentaires au CESER, les membres ont évoqué la possibilité de proposer à la structure de travailler ensemble sur un scénario prospectif scientifique d'une Bretagne à +4 degrés.

[11h45-12h45 : Etat d'avancement du Bulletin annuel 2024](#)

Vincent Dubreuil a commencé par présenter un bilan climatique rapide de l'année 2023 en Bretagne. En observant les anomalies mensuelles de température par rapport à la moyenne 1991-2020, on constate qu'à Brest et à Rennes, 2023 peut être considérée comme la 2ème année la plus chaude en Bretagne après 2022. A la différence de l'année précédente, on remarque toutefois que les anomalies de chaleur ont été bien plus significatives en juin et septembre qu'en juillet et août.

Au-delà du bilan de l'année passée, les membres sont revenus sur le principal dossier thématique du Bulletin qui concernera la problématique du littoral. Les titres et les auteurs de chaque partie sont bien identifiés mais tous les membres pourront effectuer des relectures : l'idée est que le Bulletin soit un produit collectif du HCBC. Plusieurs membres ont noté la nécessité de mener des recherches sur l'existence d'observatoires régionaux du trait de côte pour évoquer leur importance dans le Bulletin. Le début de la mise en page est fixé le 15 février donc il faut que le contenu des articles soit bouclé à la fin janvier.

Pour établir le coût réel du HCBC à titre d'information, un budget consolidé a été réalisé par Jean sur la base d'un coût horaire moyen de 58€ et de 115 heures annuelles travaillées par membre (moyenne des 10 répondants). En élargissant aux 20 membres du HCBC, le coût total du HCBC serait de 177 530€ l'année au lieu de 50 000€. A plusieurs reprises, Mickael Quernez avait indiqué que la Région réfléchissait à solliciter d'autres acteurs publics pour subventionner le HCBC. Jean a ainsi fait remarquer qu'une évolution budgétaire pourrait être menée de concert avec une réflexion sur le statut juridique dont le HCBC pourrait se doter à l'avenir (la DGS de la Région ayant demandé à la structure d'évoluer d'ici 3ans). Mais il a été noté par certains membres qu'une telle évolution poserait des questions en termes d'indépendance vis-à-vis de mécènes privés ou publics. Vincent Dubreuil a aussi évoqué l'idée de réaliser en 2024 un bilan carbone en complément d'un bilan financier.

14h-14h45 : Etat d'avancement du Forum « Climat et territoires » 2024

Cette année, le forum se tiendra les 22, 23 et 24 mai à Brest. Le mercredi 22 mai au soir, une conférence publique sera coorganisée avec la Convention annuelle Breizh Biodiv pour boucler leur évènement et commencer le nôtre. A priori, Valérie Masson-Delmotte pourra se rendre présente le soir du 22 mai mais pas le 23. Le jeudi, toutes les forces vives du territoire breton sont conviées à une journée de tables-rondes et d'ateliers sur le thème des territoires littoraux. Le vendredi 24 mai sera organisée une matinée de rencontres et d'échanges interdisciplinaires sur le changement climatique entre chercheurs de l'UBO.

Début janvier, François va lancer une invitation auprès du réseau des agents PCAET, de l'ADEME, de la DDTM et du CEREMA pour programmer une réunion de bilan du forum 2023 et solliciter de l'aide pour l'organisation de l'édition 2024. Gérard Gruau s'est aussi demandé s'il n'y avait pas d'autres acteurs à mobiliser que les EPCI, comme le Conservatoire du littoral ou des communes touchées par ces problématiques. Les membres ont approuvé l'idée de solliciter l'association des maires du Finistère. A aussi été discuté entre les membres l'idée de laisser une place au Conseil Régional des Jeunes durant le forum : une prise de parole générationnelle serait-elle adaptée ? Sous quel format ?

Des temps en visio sont également prévus avec Brest Métropole et le CROUS de l'UBO à la mi-janvier, puis seront suivis d'une visite de terrain mi-février. Une réunion du GT forum aura ensuite lieu fin janvier afin de préciser davantage les contours de l'évènement, avant d'accueillir le 1er février Justine Guillet, la stagiaire en charge de l'organisation.

En termes de programme, Vincent Dubreuil a relevé l'importance d'une réflexion en amont pour ne pas se répéter par rapport à la 1^{ère} édition ou refaire les mêmes erreurs, par exemple sur l'activité poster. Il a proposé l'idée de mixer les tables-rondes et ateliers le matin.

14h45-15h45 : Etat d'avancement de l'ensemble des GT

GT littoral :

Les membres ont rappelé les visites de terrain opérées à Penmarc'h puis à Golfe Morbihan Vannes Agglomération le 7 novembre. Ces visites ont notamment permis d'aborder avec Gilles Darbois et Thierry Eveno, élus et ex-professionnels du risque, les questions de remontée de l'eau salée et d'impacts sur l'eau potable, l'importance des observatoires du littoral, l'impact sur le tourisme,... Les membres ont également appris que la population faisait des demandes auprès des élus pour qu'on protège leurs biens mais que ceux-ci étaient confrontés à une impossibilité financière.

Pour continuer le travail mené sur le GT littoral, une réunion aura lieu en janvier. Une visite de Saint-Malo serait aussi très pertinente et instructive pour le Bulletin mais a été jugée compliquée car les services ne répondent pour l'instant pas aux demandes. La décision a été prise de les relancer, ainsi que ceux de Lamballe Terre et Mer. Concernant Saint-Malo, Laurent Labeyrie a également évoqué le rapport d'Alice Chanu de 2021 : « Tactiques urbaines face à la montée des eaux, l'exemple de Saint Malo » (cf Drive).

GT agriculture :

Pour avancer dans leur travail, les membres du GT ont exprimé leur volonté d'effectuer un zoom arrière global pour se pencher sur les autres variables structurant les exploitations agricoles (économiques, politiques, sociales, etc). C'est pourquoi une matinée de travail à l'Institut Agro avec l'audition de l'économiste Aude Ridier le 19 décembre a été organisée, ainsi qu'une rencontre avec le VP agriculture de la Région Arnaud Lécuyer le 20 décembre.

L'objectif des membres du GT est de publier un rapport montrant la façon dont les productions alimentaires bretonnes vont être impactées par le changement climatique. Ils souhaitent aussi dresser un miroir entre ce qui va se produire en Bretagne à horizon 2050 et ce qui s'est déjà produit dans d'autres régions du monde en termes d'adaptations et de difficultés sociales. Laurent Labeyrie s'est montré favorable à l'idée de comparer l'agriculture bretonne de demain avec l'agriculture actuelle d'autres régions du sud de la France. Toutefois, Jean-Pierre Le Bourhis a estimé qu'il était difficile de faire des parallèles entre le futur agricole de la Bretagne et des types d'agricultures contemporaines au contexte historique, social et géographique différent.

Les membres ont aussi signalé leur attachement à l'idée d'aboutir à des infographies synthétiques dans le rapport final. Plusieurs questions sont restées en suspens lors de l'échange et devront être tranchées dans les prochaines réunions : pourquoi pas se synchroniser avec le rapport du HCC sur l'agriculture ? Serait-il pertinent d'auditionner des acteurs des filières de l'agro-alimentaire ? Se projette-t-on pour une publication à la fin de l'été 2024 ?

GT formation :

Les membres du GT ont rappelé la participation future du HCBC à la formation des fonctionnaires d'Etat. Au niveau de la Bretagne, 1000 fonctionnaires catégorie A vont en effet être formés avec des conférences sur le climat, la biodiversité et les ressources. La partie nationale est assurée par l'Etat sur les causes et solutions générales mais on demande l'appui d'un conseil scientifique pour des faits et enjeux régionaux. Chaque fonctionnaire est obligé de suivre 3 conférences et n'a pas le droit à la visio. Anne-Marie Tréguier et Vincent Dubreuil ont milité pour avoir une interdisciplinarité sciences naturelles et sciences sociales dans les intervenants mais d'autres facteurs géographiques et paritaires seront pris en compte.

Un stage pour le GT formation sera co-encadré par Valérie Bonnardot et Anne Roué Le Gall. Les candidatures sont trouvées mais l'entretien est à venir.

GT transformations :

Les membres du GT sont revenus sur l'origine de ce groupe et l'objectif fixé. Le point de départ de leur réflexion était qu'il existait une multitude de travaux sur le sujet du changement social dans différentes disciplines mais que ceux-ci n'étaient pas forcément reliés. Ils ont donc fait le choix de commencer à construire une cartographie des concepts et articles sur le sujet dans tous les domaines pour y voir plus clair, s'acculturer progressivement. Pour ranger tous ces travaux et produire une convergence intellectuelle, une taxonomie micro (individuel), méso (relations interindividuelles), macro (structures sociales et politiques) a pour l'instant été mise en place dans un tableau collaboratif.

Une prochaine réunion du GT aura lieu le 18 janvier à 11h. Pour l'instant, une incertitude demeure sur le rendu final et l'échéance de ce GT : souhaite-t-on produire un document opérationnel à destination des élus qui se nourrisse de sources académiques (un peu à la manière de l'ADEME dans son rapport de 2016 « Changer les comportements ») ou davantage publier un article scientifique ?

15h45-16h15 : Avis

Plusieurs textes régionaux prévus pour 2024 ont été décalé et vont finalement davantage glisser sur la fin d'année 2024-2025. Il est donc possible que le HCBC ait moins d'avis à rendre qu'en 2023. Les membres ont amené l'idée qu'il serait possible d'en profiter pour consacrer un peu plus de temps au suivi des avis donnés en 2023 (ex : SRTES). Pour avoir plus d'informations sur la vie des avis, il faudrait pour cela planifier des rendez-vous avec les agents des directions.

Pour l'instant, voici les textes régionaux que le HCBC a identifiés ou sur lesquels il a été sollicité pour l'année 2024 (un calendrier serait à réaliser pour voir les échéances de rendu et suivre la production des textes) :

- La feuille de route sobriété de la Région
- Le plan de transition « bas carbone » interne de la collectivité
- La modification du SRADDET sur le volet climat-énergie
- Les plans d'autres directions, pas forcément centrés directement sur le climat ou l'environnement.

16h15-16h30 : Réseau d'experts

Concernant le HCBC, la candidature d'Isabelle Dabadie en remplacement de Marie-Hélène Hubert a été validée par les membres. A été approuvée l'idée d'envoyer un courrier à la Région pour appuyer sa candidature et de l'inviter en tant qu'observatrice à la prochaine plénière.

Concernant le réseau d'experts régionaux, deux webinaires de présentation du HCBC et de discussions les 20 et 24 novembre ont accueilli au total 27 participants. Ceux-ci étaient d'accord avec l'existence d'un réseau pour accompagner les travaux du HCBC, diffuser l'expertise sur le changement climatique en Bretagne, développer une meilleure interconnaissance et impulser des projets de recherche en commun.

L'étape à venir est la création de l'annuaire du site web. Les membres se sont mis d'accord sur le fait qu'il était possible d'inviter maintenant certains experts dans les GT pour bénéficier d'une base de connaissances ponctuelles quand ils en avaient besoin. Ils ont toutefois décidé d'attendre encore avant de faire intervenir ces experts en conférences au nom du HCBC, lorsqu'aucun membre n'est disponible.

16h30-17h : Communication/web

Stéphanie Cauvin a présenté le bilan de l'année 2023 en termes de communication. Au total, elle a dénombré 79 participations à des événements durant l'année, ce qui a permis de toucher 3100 personnes environ. Elle a ainsi rappelé l'importance de remplir la fiche de suivi des événements sur le Drive afin de pouvoir évaluer quantitativement notre force d'influence et partager cette info à nos interlocuteurs. La règle décidée ensemble par les membres est que lorsque, durant une présentation grand-public, 2 ou 3 diapos minimum (équivalent à environ 5-10min de temps de parole) parlent du HCBC, alors il est impératif de remplir le tableur de suivi.

Concernant le site web du HCBC, Stéphanie a précisé qu'elle avait consulté trois entreprises différentes et qu'elle attendait leurs devis pour le 15 janvier afin de faire des comparaisons de prix et de propositions.

Concernant les réseaux sociaux, les membres ont confirmé leur décision de ne pas se rendre sur X mais d'ouvrir une page LinkedIn. La prochaine réunion du GT communication est à caler en janvier pour savoir quoi publier, quel ton adopter, etc.

Prochaines plénières

La prochaine plénière aura lieu le jeudi 15 février à Atalante. Ont été suggérées les invitations de Stéphane Costa le matin (GREC-Normandie), de Solange Martin (sociologue, HCC) ou de Sylvain Delouvet (psychologue). Les futures plénières de 2024 auront lieu le jeudi 11 avril, le jeudi 3 octobre et le jeudi 5 décembre.